



V. réf. / I. Zeichen:

N. réf. / U. Zeichen: AB/abe

Affaire traitée par / Sachbearbeiter:

Aux communes concernées
par le cantonnement 12

Fribourg, le 30 avril 2010

CHANGEMENT DE MAITRE-RAMONEUR – CANTONNEMENT 12

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le 12 octobre 2009, Monsieur Wulfran Helfer, maître-ramoneur du cantonnement 12, nous a soumis sa démission avec effet au 31 mars 2010. Ce cantonnement concerne les communes du district de la Gruyère suivantes :

Bulle (secteur Bulle Centre-Nord), Echarlens, Marsens (Marsens, Vuippens), Morlon, Pont-en-Ogoz (Avry-devant-Pont, le Bry, Gumefens), Riaz, Sâles (Maules, Romanens, Rueyres-Teyfayes, Sâles), Sorens, Vulruz et Vuadens.

Selon le règlement sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels, art. 434, l'Etablissement a procédé à une mise au concours publique et a publié une annonce dans la Feuille Officielle ainsi que dans les journaux francophones du canton de Fribourg.

Suite à la proposition de l'ECAB et à l'approbation du Préfet de la Gruyère, le Conseil d'Etat a attribué la concession du cantonnement 12 à

Monsieur
Laurent Dousse
Ch. de Bouleyres 4
1630 Bulle
Tel. 026/912 19 86, Natel 079/606 19 24, e-mail dousse.laurent@bluewin.ch

et ce, à partir du 1^{er} avril 2010.

Monsieur Dousse est âgé de 30 ans. Il remplit toutes les conditions stipulées par la loi et règlement sur la police du feu et la protection de l'environnement. Il est également au bénéfice d'une maîtrise fédérale depuis 2006.

Nous vous prions de bien vouloir informer les habitants de votre commune de ce changement. Nous souhaitons d'ores et déjà plein succès au nouveau maître-ramoneur dans son cantonnement ainsi qu'une bonne entente avec sa population et ses services administratifs.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration et, restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous adressons, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

E C A B

LE DIRECTEUR



L'INSPECTEUR
CANTONAL DU FEU

PIERRE ECOFFEY

ARNOLD BUCHS

Copie : Monsieur Laurent Dousse
Préfecture de la Gruyère
Monsieur Yves Savary, Inspecteur du feu
Monsieur Yvar Stritt, Service de l'environnement